CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE CHARLEVOIX

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

|  |
| --- |
| À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le cinquième (5e) jour du mois de juillet 2021, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.Sont présents : Madame Diane Dufour et Messieurs Gilles Harvey, Réjean Hébert et Dany Tremblay, sous la présidence de Monsieur le maire Sylvain Tremblay. Un poste de conseiller demeure vacant.Absents : Monsieur le conseiller Claude Poulin.Assiste également à la séance, madame la directrice générale, Sylvie Foster. |

**NOTE COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE SÉANCE DE NOTRE MRC**

Monsieur le maire Sylvain Tremblay, fait le point sur les principaux sujets de l’ordre du jour de la dernière séance de la MRC de Charlevoix-Est.

**Rés # 21-07-01 ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de l’ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’en faire l’adoption en y enlevant le point suivant :

7.4 Demande d’achat du lot # 5 729 174.

**Rés # 21-07-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2021**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021, et ce, avec dispense de lecture ; une copie dûment conforme ayant été remise à tous les membres du conseil dans les délais prescrits par le Code municipal de la Province de Québec.

**Rés # 21-07-03 COMPTES**

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l’unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C2008478 à C2008519, L2100020 à L2100025

 et P2100200 à P200233) 324 186,06 $

* Salaires et rémunérations des employés et des élus 72 657,42 $
* Frais de déplacement 501,31 $

**TOTAL 399 346,79 $**

**Rés # 21-07-04 ADOPTION RÈGLEMENT 263 RELATIF À LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DÉPENSER**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’adopter le règlement N° 263 aux fins d’autoriser le directeur des travaux publics et son adjoint, en cas d’absence de la secrétaire-trésorière ou de son adjoint, ainsi que de la secrétaire, le pouvoir d’autoriser des dépenses en certaines matières.

**Rés # 21-07-05 VENTE DE DEUX APPAREILS D’AIR CLIMATISÉ USAGÉ**

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l’unanimité des conseillers de procéder à la vente de deux (2) appareils d’air climatisé usagés de marque : FRIEDRICH, Modèle SL36L30A-E, Force 36 000 BTU. Le prix de vente est de 1 000 $ chacun.

**Rés # 21-07-06** **REMISE EN VENTE DE NOTRE VÉHICULE UNITÉ D’URGENCE**

N’ayant reçu aucune soumission, sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l’unanimité des conseillers de remettre en vente, par appel d’offres publique, notre véhicule d’unité d’urgence de marque : Chevrolet Express 3 500, année 2008, No de série : 1GBJG316881119591.

Le prix de base est abaissé à 8 000 $.

**Rés # 21-07-07 PAIEMENT FACTURE SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’autoriser le paiement de notre contribution pour les services de la Sûreté du Québec au montant total de 104 197 $ payable en deux (2) versements égaux les 30 septembre et 1er décembre 2021.

**Rés # 21-07-08          SIGNATURE D’UNE ENTENTE AVEC LA MRC - DOSSIER PONT DE PORT-AU-PERSIL**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’autoriser le maire, monsieur Sylvain Tremblay et la directrice générale, madame Sylvie Foster, à signer l’entente proposée par la MRC de Charlevoix-Est en rapport aux travaux  qui seront réalisés par le ministère des Transports qui consistent à la reconstruction complète du pont, de son emprise ainsi que des travaux complémentaires moyennant une entente entre le ministère des Transports et la Municipalité de Saint-Siméon.

**Rés # 21-07-09 DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE COMMUNE AU MAMH, VOLET 4, AXE 2 du FRR**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l’unanimité des conseillers de déposer une demande d’aide financière commune en collaboration avec la MRC de Charlevoix-Est auprès du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH), dans le volet 4 -Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale, Axe 2 du Fonds régions et ruralité (FRR).  Que la direction générale de la MRC de Charlevoix-Est est autorisé à signer les documents relatifs à ladite demande.

**Rés # 21-07-10** **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 264 SUR L’UTILISATION DE L’EAU POTABLE**

Avis de motion est donné par la présente, par madame Diane Dufour, qu’à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement N° 264 régissant l’utilisation de l’eau potable,

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

**Rés # 21-07-11** **PERMIS DE CONSTRUCTION D’UN CABANON DANS LE PIIA DE PORT-AU-PERSIL**

ATTENDU la recommandation de notre Comité consultatif d’urbanisme (CCU) ;

POUR CE MOTIF, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’accorder la demande de permis de construction d’un cabanon sur la propriété sise au 935 chemin de Port-au-Persil (matricule 4995-32-5440 – lot 5 728 331).

Le tout devant s’avérer conforme aux normes du règlement municipal numéro 69, portant sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA) en zone agricole, au RCI agricole de la MRC de Charlevoix-Est et à la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec.

**Rés # 21-07-12 PERMIS DE CONSTRUCTION D’UNE SERRE DANS LE PIIA DE DE LA RUE GAUTHIER.**

ATTENDU la recommandation de notre Comité consultatif d’urbanisme (CCU) ;

POUR CE MOTIF, sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l’unanimité des conseillers de refuser la demande telle que présentée pour la construction d’une serre privée au 117, rue Gauthier (matricule : 5199-48-5023, lot 5 729 092).

 Que le comité consultatif se réunira à nouveau pour analyser le dossier afin de soumettre ses recommandations.

Le tout devant s’avérer conforme aux normes du règlement municipal numéro 256, portant sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA) dans le secteur de la rue Gauthier.

**Rés # 21-07-13 NOMINATION D’UN NOUVEAU MEMBRE SUR LE CCU**

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l’unanimité des conseillers de nommer madame Nada Tremblay, sur le comité consultatif d’urbanisme (CCU) pour combler le poste devenu vacant suite au départ de monsieur Vincent Dufour. Son mandat prendra fin le 7 mars 2022.

**Rés # 21-07-14 RÉPARATION DU PHARE**

Suite à une demande de prix auprès d`entrepreneurs locaux, sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’accorder le contrat de réparation du recouvrement extérieur du phare sis au 130 rue du Festival à l’entrepreneur ayant soumis le plus bas prix soit « Construction Victo » au montant de 2 500 $ plus les taxes.

**Rés # 21-07-15 PAVAGE PLACE MODESTO-ZADRA**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’octroyer le contrat de pavage de la Place Modesto-Zadra à l’entreprise « Eurovia Québec » au prix de 25 420 $ plus les taxes. Cette somme sera absorbée à même notre réserve en investissement.

**Rés # 21-07-16 REMPLACER ÉCLAIRAGE DU GARAGE**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l’unanimité des conseillers de procéder à des demandes de prix auprès des entrepreneurs régionaux pour le remplacement de l’éclairage au garage municipal. Que la directrice générale est autorisée à octroyer le contrat au plus bas prix soumis. Que la dépense sera absorbée à même le « *Programme d’aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).*

**Note REMISE DE CERTIFICAT POUR DES BÉNÉVOLES À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Monsieur le maire procède à la remise de certificats décernés par le Réseau Biblio aux bénévoles à la bibliothèque municipale pour leurs années de services :

Mesdames Claude Caron & Monik Giguère : 5 ans

 Mesdames Esther Legault et Shirley Roy  : 15 ans.

Que ces mérites soient mentionnés via Facebook et sur notre bulletin municipal, édition de septembre 2021.

**Note 200e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE BAIE-DES-ROCHERS**

Suite au sondage effectué auprès des résidents du secteur de Baie-des-Rochers, la municipalité enclenche des démarches pour souligner le 200e de Baie-des-Rochers.

**Rés # 21-07-17 ABROGER LA RÉSOLUTION « SAINT-SIMÉON EN CHANSON »**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’abroger la résolution N° 21-06-22 en lien avec une demande de subvention auprès du Secrétariat de la Capitale-Nationale pour l’événement « Saint-Siméon en Chansons » en raison de la non- disponibilité d’artistes pour 2021.

**Rés # 21-07-18**  **DEMANDE PROJETS STRUCTURANTS - AMÉNAGEMENT VILLAGE DES ARTISANS**

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l’unanimité des conseillers de procéder à une demande d’aide financière de l’ordre de 2 300 $ à la MRC de Charlevoix-Est, dans le cadre du programme « Projets structurants » pour le projet d’aménagement du terrain du Village des Artisans sis au 497 rue Saint-Laurent, Saint-Siméon.

Que la Municipalité de Saint-Siméon accepte de payer la partie non subventionnée.

Que madame Johanne Dallaire est autorisée à signer les documents relatifs à ladite demande.

**Rés # 21-07-19 DEMANDE PROJETS STRUCTURANTS - TERRAIN BALLE-MOLLE**

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l’unanimité des conseillers de procéder à une demande d’aide financière de l’ordre de 1 686,50 $ à la MRC de Charlevoix-Est, dans le cadre du programme « Projets structurants » pour le projet d’aménagement du terrain de balle-molle sis au 225 rue Saint-Léon, Saint-Siméon.

Que la Municipalité de Saint-Siméon accepte de payer la partie non subventionnée.

Que madame Johanne Dallaire est autorisée à signer les documents relatifs à ladite demande.

**Rés # 21-07-20 DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE À DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA – FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS – CUISINE COLLECTIVE**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l’unanimité des conseillers de présenter une demande d’aide financière auprès du programme « Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) » de Développement Économique Canada (DEC), pour la rénovation de la cuisine collective, de l’arcade et des toilettes dudit arcade, du Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay.

Que la municipalité s’engage à défrayer la partie non subventionnée.

Que madame Johanne Dallaire, agente de développement, est autorisée à signer les documents afférents.

**Rés # 21-07-21 DONS & COTISATIONS**

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu unanimement d’accorder les dons et cotisations ci-après :

* La Marée, membre corporatif 25,00 $
* Sentiers Québec-Charlevoix, Défi 5 sommets  3 000,00 $
* Espace Muni, cotisation 2021  45,42 $

**Note MOTIONS DE REMERCIEMENTS**

- Madame la conseillère Diane Dufour adresse une motion de remerciements à l’équipe des travaux publics pour l’installation des pontons sur le quai de Baie-des-Rochers.

- Monsieur le conseiller Dany Tremblay adresse une motion de remerciements au coordonnateur des loisirs, monsieur Jérôme Tremblay ainsi qu’à son équipe de bénévoles pour l’excellent travail effectué lors du tournoi de balle-molle qui s’est déroulé les 3 et 4 juillet soit : mesdames Justine Dufour, Gabrielle Guérin-Harvey, Lysann Tremblay et messieurs Mathieu Boulianne et David Tremblay.

- Monsieur le conseiller Dany Tremblay adresse une motion de remerciements à l’équipe de travailleurs du programme « Chantier Urbain ».

**CORRESPONDANCE :**

* **MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L’HABITATION, MADAME ANDRÉE LAFOREST**
	+ L’importance d’avoir des défibrillateurs accessibles.
	+ Subvention accordée de 98 939 $ : Programme PROBAM.
* **MINISTRE DES TRANSPORTS, MONSIEUR FRANCOIS BONNARDEL**
	+ Subvention accordée de 20 000 $ pour le chemin de Port-au-Persil.
* **MADAME NICOLE MATTE ET MONSIEUR VINCENT DUFOUR**
	+ Remerciements pour les souhaits reçus.

**Rés # 21-07-22 FERMETURE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l’unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 20 h 05.

*Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Sylvain Tremblay Sylvie Foster

Maire Directrice générale